

Moustique Tigre

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) a fait son apparition en France au début des années 2000 avec le développement des transports et ne cesse de gagner du terrain.

Le moustique tigre a des rayures noires et blanches sur le corps et les pattes, il est très petit (environ 5mm), il pique le jour et sa piqûre est douloureuse.

Particulièrement prolifique, le moustique tigre est un moustique urbain : il ne prolifère pas à proximité de lacs ou de marécages mais dans des volumes d'eau beaucoup plus réduits tels que des coupelles sous les pots de fleurs, les petites flaques provoquées par l'arrosage automatique, les récupérateurs d'eau, tous les réceptacles pouvant contenir de l'eau stagnante
.....

Le moustique tigre se déplace peu, il vit au plus près de chez nous et a un périmètre de vie et d'action de 150m seulement.

Ce moustique peut être vecteur de certaines maladies infectieuses telles que la Dengue, le Chikungunya ou le Zika.

Le moustique tigre sur le territoire national est sain.

(Les quelques cas déclarés de dengue l'an passé sur l'agglomération toulousaine faisaient suite à des voyages à l'étranger dans des pays à risque)

Les bons réflexes à adopter pour lutter contre leur prolifération :

(Préconisés par l'Agence Régionale de la Santé)

- * Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (encombrants, déchets verts, bâche de mobilier de jardin...)
- * Changer l'eau des plantes et des gamelles des animaux de compagnie une fois par semaine ou si possible supprimer les soucoupes des pots de fleurs (*Astuce : mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres !*)
- * Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux,....
- * Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

- * Entretien des piscines et des bassins d'agrément (pour les bassins d'agrément prévoyez des plantes de berges qui accueilleront des libellules et empoissonnez votre bassin ce qui vous permettra de maîtriser la population de larves de moustiques).
- * Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes : débroussailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage)

Comment se protéger des piqûres ?

- * Porter des vêtements longs et protéger les pieds et chevilles, ce sont des mesures très efficaces pour réduire l'exposition aux piqûres. L'imprégnation des vêtements par des insecticides renforce cette protection (avantages, persistance du produit, sécurité d'emploi puisque le contact avec la peau est fortement réduit).
- * Utiliser des répulsifs cutanés mais avec modération (demander conseil avant utilisation surtout pour les enfants et femmes enceintes)
- * Utiliser des appareils anti nuisibles tels que lampes à UV, des diffuseurs électriques de répulsifs ou d'insecticides domestiques à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur.
- * Si vous en disposez allumer la climatisation, les moustiques fuient les endroits frais.
- * Équiper les pièces de vie de ventilateurs, le moustique tigre ne peut piquer que s'il est complètement immobile.

La démoustication.... les conseils du Centre National d'Expertise sur les Vecteurs (CNEV)

Il est déconseillé aux communes de lancer des campagnes de démoustication intempestives avec des insecticides chimiques agissant sur la forme adulte du moustique (adulticide) et ce pour des raisons simples :

- * La lutte adulticide par pulvérisation d'insecticides vise à diminuer immédiatement qu'une partie de la population, la période de calme ne dure pas plus de 3 semaines, le temps aux larves d'éclore et de se reproduire de nouveau.
- * L'utilisation répétée d'insecticides provoque l'immunisation du moustique face aux produits utilisés et donc l'inefficacité de ces derniers à court terme.
- * L'utilisation répétée d'insecticides peut provoquer chez les riverains et parmi un public particulièrement sensible comme les nouveau-nés ou les personnes âgées, des réactions allergiques sévères telles que des œdèmes de Quinck ou des insuffisances respiratoires.
- * L'utilisation répétée d'insecticides a enfin des effets néfastes à moyen et long terme, sur la faune et la flore environnante, sur nos animaux de compagnie, nos potagers...

Un traitement à base de larvicide d'origine biologique, ayant un impact minime sur l'environnement, doit être privilégié (larvicide à base de bactéries de type Bacillus)

Plaquette d'informations de l'A.R.S.

[Retour](#)